

Paris, le 19 octobre 2011

## Sérénité et action, remparts à l'agressivité stérile

Par Anne Pénalba, présidente de France Hydro Electricité.

Avec, entre autres, la publication du guide « *vers la centrale hydroélectrique du XXI<sup>e</sup> siècle* », **France Hydro Électricité pose**, en collaboration avec un comité scientifique regroupant les professionnels de la filière, les associations, l'Onema, le Cemagref, le MEEDDEM, **les bases de l'avenir de la petite hydroélectricité**. Notre visibilité, ce nouveau visage que nous montrons, avec des réalisations exemplaires, une rénovation des centrales existantes, les soutiens de l'Etat, ce processus tranché d'engagement dans un mix énergétique où la petite hydroélectricité a toute sa place... **Tout cela n'est, semble-t-il, pas du goût de quelques militants qui persistent à penser que nos installations sont nuisibles pour l'environnement et qu'elles ne servent qu'à nous enrichir.**

Habités par des convictions qui les aveuglent, **ils ne sont pas conscients de mener un combat personnel d'arrière-garde en s'acharnant ainsi à vouloir remettre en cause le développement de l'hydroélectricité, qui est pourtant déjà multiples fois tranché**. Lois POPE 2005, loi sur l'eau 2006, SDAGEs 2009, PPI et convention en 2010 : toutes les parties prenantes se sont exprimées ! C'est + 3 TWh de centrales HQE, comme indiqué dans la *Convention d'engagements pour le développement d'une hydroélectricité durable* signée le 23 juin 2010, par le ministre d'Etat chargé de l'Ecologie et de l'Energie, Jean-Louis Borloo.

Depuis la signature de cette convention, **les seuls** (notamment Bernard Rousseau, de FNE) **à ne pas avoir voulu se mettre à la table des négociations nous placent sous un feu roulant d'attaques mensongères et calomnieuses**. L'attaque de la FNPF a déjà fait l'objet de courriers d'avocats. Nous ne nous laissons pas insulter et notre attitude sereine atteste de notre sincérité.

Nous vivons aujourd'hui un nouvel épisode, sur les mêmes bases, pour déstabiliser un travail sérieux et constructif opéré par toutes les autres parties.

Le *Canard Enchaîné* dans son numéro du 12 octobre s'en prend aux « microcentrales », dénonçant leur impact potentiel sur l'environnement et l'enrichissement des producteurs : chiffres non vérifiés et grossièrement faux (multipliés par 10 !), attaque de personne portant atteinte à la réputation, alors que nous avons répondu point par point à l'interview de la journaliste derrière le professeur canardeau.

Ne relevons même pas la confusion entre contribuables et consommateurs d'électricité...

Hugues Albanel, vice-président de France Hydro Électricité et qui travaille dans ce secteur depuis 26 ans pour la gestion d'une trentaine de centrales, est traité de « *délinquant environnemental récidiviste* » pour avoir totalisé 7 condamnations pour non-respect de la réglementation. Certains d'entre vous ont manifesté directement au journal leur indignation et ont rectifié l'erreur grossière sur les chiffres. Nous vous en remercions et nous assurons Hugues Albanel du soutien solidaire de France Hydro Électricité.

Pour bien sûr rétablir la vérité, les tarifs h07, bien inférieurs à ceux pratiqués chez tous nos voisins européens, sont, en moyenne, de 0.60 à 0.87€/MWh. Pour le chiffre d'affaires chacun sera juge en fonction de son installation !

Et pour la société UNITE, dirigée par Hugues Albanel, sur les 7 litiges jugés en 15 ans, 2 sont en appel, 2 correspondent à un différend administratif à Sarreguemines lors d'un renouvellement d'autorisation et jugé deux fois, 2 correspondent à un désaccord technique avec l'Onema jugé deux fois à Grenoble alors qu'une expertise indépendante soutenait la position de la société. Un seul correspond à la défaillance d'une installation en Corse qui ne délivrait pas tout le débit réservé prévu, à la suite d'une crue qui avait endommagé l'échelle à poissons. Le problème a été réparé.

En résumé, **ces opposants n'ayant aucun bon argument énergétique ou écologique pour contrer le développement de centrales quasi transparentes pour l'environnement et produisant l'énergie la plus propre, ils en sont réduits à user de désinformations et de mensonges** leur permettant de tirer des conclusions partiales et partielles.

**Nous les attendons toujours sur le terrain des propositions : quel mix énergétique pour la France ? Quelles solutions pour développer les 3 TWh à l'horizon 2020 ? Ils s'opposent à tout alors que nous les invitons sans cesse au dialogue et à une collaboration constructive.**

Tant d'autres causes plus sérieuses mériteraient toute leur énergie réprobatrice : les pollutions des eaux ou les espèces invasives pour ne citer que celles-ci.

**Répetons-le avec calme, force et conviction : l'hydroélectricité, première source d'énergie renouvelable ne génère pas de gaz à effet de serre, ni aucun polluants. Les centrales ne consomment pas d'eau et n'impactent pas sa qualité. Nous réalisons déjà des installations HQE transparentes pour l'environnement qui respectent la continuité de la rivière, non seulement pour la faune sauvage vivant en son lit mais également pour les sédiments. Nous rénovons nos centrales, nous participons également aux plans de restaurations d'espèces menacées.**

Les petites centrales hydroélectriques produisent de l'électricité à proximité des sites de consommation. Elles alimentent des sites isolés et soutiennent le réseau de distribution. La construction de la centrale mais aussi son exploitation permettent de créer puis de maintenir des emplois locaux, non délocalisables, d'assurer des revenus aux petites communes et **tout cela ne coûte que quelques centimes d'euros sur la facture d'électricité.**

**Quoi que ceux qui n'y croient pas en disent, nous mettrons tout en œuvre pour délivrer au consommateur d'électricité de l'énergie hydraulique, propre, renouvelable, sûre, produite à côté de chez lui et donc faisant faire des économies de réseau, ne générant pas de pollution, avec le meilleur ratio énergétique : c'est-à-dire énergie dépensée pour construire la centrale sur énergie produite.**